



Association Coopérative Scolaire (ACS) du Lycée Honoré d'Urfé

Contact : Coopérative Bureau B332

Tél : 06 30 06 54 07 – courriel : coop.urfe.42@gmail.com

Le Prêt des manuels scolaires

Bénéficiez de leur gratuité grâce à notre partenariat avec



Le **PASS'Région** est un dispositif d'aides aux jeunes proposé par la Région **Auvergne-Rhône-Alpes**.

Le **PASS'Région** est une carte chargée d'avantages liés à la culture, au sport, à l'éducation... (Tous les détails sur les avantages proposés par le **PASS** sont disponibles sur le site internet : jeunes.auvergnerhonealpes.fr/avantagespass).

Les avantages peuvent être utilisés auprès du réseau de partenaires du dispositif.

Campagne 2018/2019

Les jeunes pourront faire valider leur **PASS'Région** par leur établissement à condition qu'ils répondent toujours aux critères d'éligibilité. Les avantages correspondant à leur nouvelle filière seront chargés à distance sur leur **PASS**. Les jeunes déjà bénéficiaires du **PASS** l'année précédente n'auront donc pas à remplir un nouveau bon de commande en ligne, quel que soit leur établissement ou leur structure d'accueil.

*Pour les élèves extérieurs à la Région **Auvergne-Rhône-Alpes** :*

Chaque jeune éligible devra remplir un bon de commande sur l'application mobile **PASS'Région** ou sur le site internet : jeunes.auvergnerhonealpes.fr/moncomptepass et choisit son lieu de livraison (domicile ou établissement).

Le PASS doit donc être conservé par le jeune durant tout son cursus.

Infos - Distribution des manuels - Classes de Terminale

Pour les élèves qui empruntent leurs manuels scolaires à la Coopérative du lycée.

L'élève devra apporter **le jour de la distribution** :

Terminales	Le PASS'Région ou un chèque d'engagement (pour les élèves n'ayant pas reçu leur PASS'Région)	Un chèque de caution
TES/TS/TST2S/TSTL/TSTMG	40 €	150 €
TL	35 €	150 €
TSTD2A	25 €	50 €

Le ou les chèques doivent être libellés à l'ordre de : **ACS du lycée Honoré d'Urfé**

Planning de distribution – classes de Terminale

Mercredi 29 août 2018		Jeudi 30 août 2018	
10h-12h	TS	10h-12h	TSTMG
13h-15h	TES	13h-15h	TST2S
15h15-17h	TL	15h15-17h	TSTL/TSTD2A

Nous vous prions de respecter scrupuleusement ce planning

Penser à apporter impérativement les documents demandés